

Service de garde de l'école des Cinq Continents
(Pavillon St-Antoine 5345, avenue Macdonald Mtl H3X 2W6)
Point de service pour la semaine de relâche 2020

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre service de garde. Voici quelques informations qui pourront vous être utiles lors de votre séjour chez nous.

Pour favoriser le bon fonctionnement de cette semaine, nous vous demandons de respecter les quelques règles suivantes :

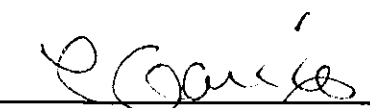
- Veuillez respecter les horaires des activités;
- Le matin, veuillez indiquer au personnel le nom de la personne qui doit venir chercher votre enfant s'il n'apparaît pas sur la fiche d'inscription;
- Veuillez remplir une fiche médicament et remettre le médicament au personnel à votre arrivée si nécessaire. (ÉpiPen, antibiotique ou autre). Nous vous rappelons que seuls les médicaments prescrits peuvent être administrés à l'enfant;
- N'oubliez pas de nous préciser si votre enfant a l'autorisation de quitter seul à une heure précise en fin de journée.

Votre enfant doit avoir avec lui tous les jours :

- Pantalon de neige et vêtements pour jouer dehors;
- Mitaines et bas de rechange;
- Lunch froid avec «bloc réfrigérant» Il n'y a pas de four micro-ondes.
- Une collation pour le matin. La collation de l'après-midi sera offerte par le service de garde.
- Souliers pour le gymnase.

Nous demeurons disponibles pour répondre à toutes autres questions. En vous souhaitant une bonne semaine de relâche parmi nous,


Annie Benoit directrice


Caroline Garcia responsable

Nom du point de service : Service de garde des Cinq-Continents

Adresse : 5345, avenue Macdonald Mtl H3X 2W6

Nom de la direction : Annie Benoit

Téléphone de l'école : (514) 596-5688

Nom de la technicienne : Caroline Garcia

Téléphone du SDG : (514) 596-5620

Courriel : garciac@csgm.qc.ca

Heures d'ouverture du service de garde : de 7h00 à 18h00

Porte d'entrée du sdg au 5345, avenue Macdonald Mtl H3X 2W6

Politique des retards : 1,50\$ la minute

Veillez remplir un formulaire d'autorisation de médicaments pour les enfants ayant une médication quotidienne.

Nous vous rappelons que les frais de garde ne sont pas remboursables même si votre enfant s'absente pour une journée.

Veillez consulter la planification de la semaine. À noter que pour les activités extérieures nous sommes toujours dépendants de la température!